



## **Présentation de l'A2DC**

La Fondation pour le droit continental, en collaboration avec l'Université Paris II Panthéon-Assas, rassemble chaque été de jeunes praticiens du droit en provenance du monde entier qui passent un mois à acquérir des connaissances sur la culture juridique romano-germanique en suivant des cours de droit continental au sein de l'Université d'Été. Les conférences sont tenues à l'Université Paris II Panthéon-Assas par des professeurs réputés dans le monde entier.

L'Association des Amis pour le droit continental est une initiative animée par certains étudiants dévoués à créer une association d'anciens étudiants de l'Université d'été avec la particularité d'être ouverte à tous. Le but de l'Association est d'aider à consolider des liens entre les étudiants et de leur fournir un réseau, propice aux échanges professionnels. De plus, l'association donne la possibilité aux étudiants intéressés de publier des projets scientifiques, de droit comparé sur son site internet (voir le lien ci-dessous) et d'informer les membres de ses projets.

Une carte du monde est également accessible sur le site, elle permet par un simple clic d'avoir un aperçu des membres associés au sein des différents continents et pays.

Si vous travaillez en tant que juriste dans un dossier transfrontalier et que vous vous interrogez sur la façon dont une loi étrangère régit une question particulière, vous pouvez facilement obtenir des renseignements grâce à l'aide de l'Association des amis pour le droit continental qui met à disposition cette carte du monde qui regroupe les juristes membres de l'association du monde entier. Il est donc aisé pour un membre de l'association de contacter un praticien étranger qui est très certainement disposé à aider un homologue quelque soit sa langue. Il est par ailleurs possible que les deux praticiens se connaissent, ayant fait partie de la même promotion de l'Université d'été. En définitive, l'Association des amis pour le droit continental offre à ses membres la possibilité de résoudre facilement et directement des cas juridiques internationaux comportant un examen préliminaire de droit international privé, et ce grâce à l'obtention de conseils juridiques sur le droit en question. Le site internet de l'association est : <http://a2dc.net/>.

Enfin, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'association, les membres de l'A2DC sont invités à venir une fois par an à Paris pour participer à une grande réunion des anciens. Il convient également de noter que l'A2DC se considère comme une association ouverte, de sorte que la participation à une université d'été n'est pas une exigence pour l'adhésion à l'association. Tous les praticiens intéressés, peu importe leur nationalité, sont invités à rejoindre le réseau d'A2DC. Le formulaire de candidature peut être téléchargé sur le site internet de l'A2DC et envoyé à l'adresse e-mail officielle de l'association: [asso.a2dc@gmail.com](mailto:asso.a2dc@gmail.com).

A très bientôt sur le réseau de l'A2DC !

Traduit de l'allemand par Audrey Hutin